



SANTÉ  
SOCIAUX

FONCTION PUBLIQUE  
HOSPITALIERE

18 MARS 2016

# FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE **DEGEL DU POINT : INSUFFISANT !**

**Après six années de gel du point d'indice, le gouvernement propose + 0,6% au 1er juillet 2016 et + 0,6% au 1er février 2017.**

Nous soignons et prenons en charge tous les jours, 24h sur 24, y compris dans les périodes de crise, tous les citoyens. Nous faisons des heures supplémentaires sans qu'elles ne soient toutes payées. Les conditions de travail sont catastrophiques. Nous sommes rappelés sur nos repos, nos congés par manque d'effectifs. Nous avons participé au redressement de la dette publique par le gel du point à hauteur de 7 milliards d'euros.

**Dans la FPH, trop de dossiers restent inachevés, les négociations doivent reprendre. La CFDT santé sociaux demande en urgence :**

- La catégorie B pour les aides-soignants ;
- La révision des grilles de la filière de rééducation ;
- La reconnaissance des moniteurs d'atelier dans les rémunérations ;
- L'aboutissement rapide du reclassement en catégorie A des agents concernés par le protocole 2010 ;
- L'octroi de la prime vie chère pour les agents en promotion professionnelle dans les DOM.

Et le reste...

**Pour que le ministère reconnaissse nos qualifications, nos compétences et notre engagement,**

**La CFDT santé sociaux appelle à une journée de grève et d'action le mardi 22 mars 2016.**

**#jesuisunerichesse**



**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS  
ET/OU D'ADHÉSION :**

M., Mme,

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

E-mail :

Téléphone :

Profession :

Entreprise ou établissement :

**CONTACT DU SYNDICAT CFDT DE VOTRE  
ÉTABLISSEMENT :**



CFDT-SANTE-SOCIAUX.FR